

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 9 juillet 2025 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

21

⇒	Nombre de membres présents :	15
⇒	Nombre de membres ayant donné procuration :	6

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 juillet à 18 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 11 juin de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle Robert Robert, au siège de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLISHEIM
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202529

MEMBRES REPRESENTES :

M. Bernard RAULIN, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Gilbert ROTH, ayant donné procuration à Mme Claire LIEBERT-PERRAT
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER
M. François SCHNEIDER, ayant donné procuration à Mme Sylvie THOLE
M. Nicolas WINLING, ayant donné procuration à M. Fabien BLAESS
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Frédéric BIERRY, Président de la CEA
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
M. Sébastien JACOB, Conseiller municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202529

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION Représentant CRHH

N° 2025-299 PETR

EXPOSE

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) vise à assurer la cohérence des politiques de l'habitat à l'échelle départementale, en articulation avec les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) et les territoires non couverts par ceux-ci (article L302-10 du Code de la construction et de l'habitation). Le PDH du Bas-Rhin (2018-2023) étant arrivé à échéance, et celui du Haut-Rhin prenant fin en 2025, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et l'État souhaitent initier un nouveau PDH à l'échelle de l'Alsace.

Sa co-construction s'appuiera sur :

- Un comité de pilotage (État, CeA, intercommunalités engagées dans un PLH) ;
- Des concertations départementales via les sections locales du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH).

Une section départementale du CRHH a été officiellement créée dans le Bas-Rhin par arrêté du 3 mars 2025. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche Mossig (PETR BM) y a été désigné membre en tant que structure porteuse d'un SCoT.

Il est désormais nécessaire que le Comité Syndical entérine la désignation du représentant du PETR BM au sein de la section 67 du CRHH, distinct des représentants désignés par les EPCI.

Le bureau syndical a proposé de désigner :

- M. Gilbert Roth, Vice-Président du PETR en charge du SCoT, comme représentant titulaire ;
- M. Daniel Fischer, Vice-Président du PETR en charge de la rénovation énergétique, comme suppléant.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU l'arrêté préfectoral du 3 mars portant composition de la section départementale du comité régional de l'habitat et de l'hébergement ;

SUR PROPOSITION du bureau du PETR Bruche Mossig et de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202529

A l'unanimité
désigne

M. Gilbert Roth, Vice-Président du PETR en charge du SCoT, comme représentant titulaire,

et

M. Daniel Fischer, Vice-Président du PETR en charge de la rénovation énergétique, comme suppléant.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance



Daniel ACKER

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/07/2025

Publié le : 15/07/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20250709-DEL IB202529